



# Communiqué de presse

Embargo: 25.11.2016, 9:15

---

14 Santé

N° 0351-1611-90

Statistiques des établissements hospitaliers 2015: données provisoires

## Une personne sur huit a été hospitalisée

Neuchâtel, 25.11.2016 (OFS) – **Les 285 hôpitaux et maisons de naissance de Suisse ont accueilli un million de personnes pour une hospitalisation en 2015. Ce sont 12,5% de la population totale, une part comparable à celle des années précédentes. Etant donné que certains patients ont été hospitalisés à plusieurs reprises, le nombre des séjours hospitaliers se monte à 1,4 million environ. Ce sont là quelques résultats provisoires établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les soins de santé hospitaliers.**

Le nombre de journées d'hospitalisation a atteint 11,7 millions, dont 68% dans les hôpitaux de soins aigus, 18% dans les cliniques psychiatriques et 10% dans les cliniques de réadaptation. 77% des patients n'ont été hospitalisés qu'une fois pendant l'année, 15% l'ont été deux fois et plus de 8% au moins trois fois. Dans 43% des cas, l'admission à l'hôpital a eu lieu en urgence.

### Une hospitalisation sur cinq se fait en dehors du canton de domicile

La part des patients qui se sont fait traiter en dehors de leur canton de domicile était de 19%, soit de 1 point de plus que trois ans auparavant. Cette part varie fortement selon les cantons, allant de 6% (Berne, Tessin) et 7% (Genève) à 43% (Schwytz), 50% (Bâle-Campagne) et même 71% (Appenzell Rhodes-Intérieures).

### Près de 100'000 hospitalisations pour troubles mentaux et du comportement

Depuis 2012, les maladies du système ostéo-articulaire représentent la cause la plus fréquente d'hospitalisation. Elles comprennent l'arthrose ainsi que les problèmes articulaires et dorsaux et elles ont conduit à 185'000 hospitalisations. Les diagnostics individuels de loin les plus fréquents sont l'arthrose du genou et l'arthrose de la hanche. Les blessures (179'000 cas) viennent en deuxième position des causes d'hospitalisation, la commotion cérébrale étant ici le diagnostic individuel le plus fréquent. Au troisième rang, on trouve les maladies du système circulatoire (152'000 cas), par exemple l'infarctus aigu du myocarde (crise cardiaque) ou l'insuffisance cardiaque

(faiblesse cardiaque), qui devancent les maladies du système digestif (121'000) et les tumeurs (117'000).

98'000 hospitalisations résultaient de troubles mentaux ou de troubles du comportement (y compris les cas de démence et de schizophrénie). Les causes d'hospitalisation les plus fréquentes sont dans ce cas les troubles affectifs, comme les dépressions, et les troubles dus à l'alcool (par exemple dépendance et intoxication aiguë).

#### **Croissance de l'emploi dans les hôpitaux**

En 2015, 201'165 personnes étaient employées dans les hôpitaux, ce qui correspond à un total de 156'945 emplois à plein temps. Le volume de l'emploi converti en emplois à plein temps a augmenté de 3% par rapport à 2014, soit une croissance supérieure à la progression moyenne des cinq dernières années (+2,4%). Le personnel hospitalier se composait pour 14% de médecins, pour 42% de personnel soignant, pour 14% de spécialistes d'autres domaines de la médecine spécialisée et pour 15% de personnel administratif. Les 15% restants relèvent du personnel des services techniques et de maison. Depuis 2011, 15'633 emplois à plein temps supplémentaires ont été créés dans les hôpitaux suisses, dont 6000 dans le domaine des soins et 3800 dans l'administration.

#### **Légère hausse des charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation des établissements hospitaliers ont augmenté de 3,2% en 2015 par rapport à l'année précédente pour atteindre 28,1 milliards de francs. La part des charges de personnel s'élevait à 62,9%. Les charges d'exploitation ont plus que doublé depuis 1999, année où elles se situaient à 13,5 milliards de francs.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service des médias

**Statistiques des établissements de santé de l'Office fédéral de la statistique**

- La **statistique des hôpitaux** est établie à partir des données administratives des établissements hospitaliers. Ces données renseignent sur l'organisation structurelle (nombre de sites, forme juridique, offre de prestations), l'infrastructure disponible (nombre de lits, appareils médico-techniques), le personnel et les charges d'exploitation.
- La **statistique médicale des hôpitaux** s'appuie sur des informations sociodémographiques (sexe, âge, région de domicile) et des données médicales (diagnostics et traitements) des patients traités.

**Informations sur d'autres statistiques de l'Office fédéral de la statistique:**

- Patients ambulatoires des hôpitaux en 2014: premiers résultats

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/gesundheit/gesundheitswesen.gnpdetail.2016-0641.html>

.....

**Renseignements:**

Edith Salgado Valdivia, OFS, Section Santé, tél.: +41 58 463 66 21,

e-mail: [edith.salgado-thalmann@bfs.admin.ch](mailto:edith.salgado-thalmann@bfs.admin.ch)

Patrick Schwab, OFS, Section Santé, tél.: +41 58 463 64 28,

e-mail: [Patrick.Schwab@bfs.admin.ch](mailto:Patrick.Schwab@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

.....

**Nouvelles parutions:**

Statistiques des établissements hospitaliers 2015: données provisoires,

n° de commande: 532-1605-05. Prix: gratuit

Commandes de publications : tél.: +41 58 463 60 60, fax: +41 58 463 60 61,

e-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

.....

**Offre en ligne:**

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2016-0418](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2016-0418)

La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.